



**Ministère de la Santé
et des Services sociaux**

ANNEXE

Plan de travail 2019-2020

Comité provincial pour la prestation
des services de santé et des services
sociaux en langue anglaise

Le présent rapport ne lie pas le ministère de la Santé et des Services sociaux et ne constitue pas ses orientations. Il représente l'opinion des membres du Comité provincial pour la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise. Son contenu n'engage que ses auteurs.

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document est disponible uniquement en version électronique à l'adresse :

www.msss.gouv.qc.ca section **Publications**.

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion du présent document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

Approuvé à la réunion du 25 février 2019,

	<ul style="list-style-type: none">• Plan stratégique MSSS 2020-25• Orientations ministérielles sur l'intervention de crise 24/7• Programme de soutien à la famille [révisé]• Politique nationale pour les proches aidants• Politique de soins longue durée	préparer officiellement les avis et les soumettre au ministre.		+ autres frais de réunion, etc.
--	---	--	--	---------------------------------

Fonctions, devoirs et pouvoirs	Priorités	Activités proposées	Échéancier	Budget proposé
<p>2] Présenter des observations ou donner son avis sur tout document administratif produit par le ministre pour guider les établissements dans l'élaboration des programmes d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise pour les personnes d'expression anglaise.</p>	<p>Mise en place des comités régionaux</p>	<p>Lors de chaque réunion, recevoir des mises à jour sur la mise en place de chaque comité régional, à compter de la première réunion en 2019-2020.</p> <p>Participer à l'élaboration de la trousse de formation pour les membres des comités régionaux, y compris sa portée et son cadre de référence.</p> <p>Organiser une réunion avec toutes les présidentes et tous les présidents des comités régionaux pour échanger des informations sur l'élaboration des plans d'accès régionaux et fournir un soutien, au besoin.</p>	<p>Trimestres 1-4</p> <p>Trimestre 3</p> <p>Trimestres 3-4</p>	<p>Formation des comités régionaux si activité sous la responsabilité du Comité</p>
<p>3] Donner son avis sur l'approbation, l'évaluation et la modification par le gouvernement de chaque programme d'accès.</p>	<p>Rédaction et approbation des plans régionaux d'accès</p>	<p>Demander au MSSS un rapport mensuel sur l'avancement du développement des plans régionaux de chaque établissement, à partir du 20 août 2010 et jusqu'à l'achèvement en 2019-2020. Discuter de chaque rapport avec le MSSS, puis le ratifier.</p> <p>Consultation par le Secrétariat sur le contenu de la trousse à outils à l'intention des répondants au dossier de langue anglaise avant la transmission de ce document aux établissements.</p> <p>Établir un plan pour mener à bien un processus d'examen informel des plans régionaux au fur et à mesure de leur développement, afin d'éviter que des plans inadéquats ne soient soumis à l'examen. Cet examen consistera notamment à s'assurer que l'établissement a désigné des coordonnateurs d'accès régionaux ayant la disponibilité nécessaire pour mobiliser les cadres dans l'élaboration et la mise en œuvre du</p>	<p>Trimestres 1-4</p>	<p>Réunions des sous-comités</p>

<p>2 et 3 ...</p>		<p>plan d'accès; ainsi qu'à établir un processus pour assurer des interactions continues avec la communauté, les CAR et l'évaluation des plans.</p> <p>Revoir le développement de l'intervention de crise 24/7 au sein des plans d'accès régionaux en relation avec les nouvelles Orientations ministérielles 2019-20.</p> <p>Préparer, à l'intention du ministre, un avis sur chacun des plans d'accès régionaux contenant des recommandations sur l'adoption [art.18.2, Règlement sur les Comités provinciaux]. C'est-à-dire que le Comité provincial adopte une résolution donnant son avis sur chacun des plans régionaux qu'il reçoit des établissements de chaque région.</p> <p>Le Comité provincial donnera également son avis sur les protocoles adoptés par chaque institution dans le domaine des plaintes et de l'information respectivement, conformément aux résolutions de sa réunion du 31 janvier 2019.</p>	<p>Lors du dépôt des plans régionaux</p>	
--------------------------	--	--	--	--

Approuvé à la réunion du 25 février 2019,

2 et 3 ...	Supervision / mise en œuvre des plans d'accès régionaux	Examiner le plan du MSSS pour la surveillance continue de l'élaboration réussie des plans d'accès régionaux.	Trimestre 2	
	Améliorations critiques au Guide 2018	Préparer une section sur les indicateurs critiques nécessaires pour permettre le succès de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Guide. Aller au-delà des indicateurs de « processus » pour atteindre des indicateurs tels que « la satisfaction du client » (ex. : enquêtes de satisfaction auprès de clients ciblés dans chaque corridor de service).	Trimestres 2-3	

Fonctions, devoirs et pouvoirs	Priorités	Activités proposées	Échéancier	Budget proposé
<p>4] Observer l'application des programmes d'accès dans les différentes régions du Québec;</p>	<p>Veiller à ce que trois principes fondateurs et cinq orientations ministérielles soient appliqués :</p> <p>Principes régissant la planification et la prestation des services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la relation entre une communication efficace et des interventions cliniques réussies; - les besoins exprimés par la communauté anglophone en matière d'accès aux services de santé et aux services sociaux dans sa langue; et - l'évaluation des résultats dans le cadre d'une amélioration continue <p>Orientations ministérielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsabilisation de la population; - organisation hiérarchique des services; - facilitation de la circulation des personnes dans le réseau; - interventions cliniques réussies; - participation des utilisateurs anglophones et de la population anglophone. 	<p>Fournir des commentaires et des conseils sur l'offre de service en anglais aux populations vulnérables, en particulier dans les régions rurales du Québec.</p>	<p>Trimestres 1-4</p>	

Fonctions, devoirs et pouvoirs	Priorités	Activités proposées	Échéanciers	Budget proposé
<p>5] Donner son avis sur toute proposition de modification législative susceptible d'affecter la prestation des services de santé et des services sociaux en langue anglaise ainsi que sur toute autre matière affectant cette prestation;</p>	<p>Services de santé et services sociaux exclus des plans d'accès</p>	<p>Réviser la liste décrivant tous les services exclus du Guide 2018, financés en partie ou en totalité par le MSSS.</p> <p>Passer en revue l'inventaire des stratégies et les mécanismes d'évaluation mis en place par le MSSS pour mesurer le succès des interventions au sein du système :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interventions de santé aiguës nécessitant une réponse rapide, comme les services d'ambulance d'urgence; - interventions psychosociales telles que des services de santé mentale; - services à la clientèle dans des environnements « protecteurs » où il est nécessaire de disposer d'une approche « milieu de vie »; - services à une clientèle ayant une très faible « littératie en santé ». <p>Examiner les paramètres utilisés par le PSOC pour évaluer les services de santé et les services sociaux qu'il finance, afin de déterminer si la population anglophone de chaque région bénéficie d'un éventail de services comparable.</p>	<p>Dans les 2 mois suivant la réception de la liste</p> <p>Dans les 6 mois suivant la réception de la liste complète des stratégies du MSSS</p>	

Fonctions, devoirs et pouvoirs	Priorités	Activités proposées	Échéancier	Budget proposé
<p>6] Favoriser la réalisation et la diffusion de la documentation et des programmes d'information relatifs à la prestation de services de santé et de services sociaux en langue anglaise.</p> <p>De plus, aux fins de l'exercice de ses fonctions, le Comité maintient des relations avec les communautés d'expression anglaise du Québec. Il procède également au besoin à des consultations, sollicite des opinions et reçoit et entend les requêtes et les suggestions de personnes, d'organismes ou d'associations. Il peut aussi créer des sous-comités.</p>	<p>Préparer et mettre en œuvre un plan de travail de communication.</p>	<p>Informé et engagé la communauté anglophone, les organismes communautaires et le public sur le rôle et les activités du Comité provincial et le droit d'accès aux services de santé et aux services sociaux en anglais.</p>	<p>Trimestres 1-4</p>	

